



A.D.E.P.A.P.E. DE L'OISE
7 RUE DES TANNEURS
60000 BEAUVAIS

Tél. : 03 44 46 19 41
Mél. : adepape60@sfr.fr
Site internet : adepape60.fr

Formulaire de demande

Prêt
 Par anticipation

Secours financier

Cadre Réservé à l'ADEPAPE
À ratifier :

Ratifié le :

Les **pages 1, 2 et 5** sont communes aux demandes de prêt et de secours. Elles doivent être remplies **obligatoirement**.

En plus de ces 3 pages, **pour les prêts** :

- Pour **la caution de votre logement**, la **page 3** doit être remplie par le bailleur.
- Pour toute autre demande de prêt, **sachez que vous pouvez anticiper votre demande**.
 - o Une demande de prêt par anticipation vous permet de savoir si le montant que vous souhaitez emprunter pourrait vous être accordé. Cela peut simplifier le financement d'un véhicule, par exemple.
 - o Pour cela, pratiquez de la même façon que pour une demande de prêt et cochez la case (*au début du formulaire* Par anticipation) pour signaler que vous sollicitez une demande de prêt d'honneur par anticipation.
 - o Après examen de votre dossier, la Commission sociale vous fera parvenir sa décision par courrier. Si elle s'avère positive alors au moment de finaliser votre projet, il vous faudra revenir vers l'association avec le courrier afin que soit établi le contrat de prêt et le versement qui vous est nécessaire.

Pour les demandes de secours, le cas échéant vous devrez renseigner la **page 4** :

- Si vous avez sollicité d'autres aides auprès d'autres organismes. En effet, selon vos difficultés, **il existe des aides possibles dans le droit commun**.
- Si vous faites une demande d'aide pour le **permis de conduire**.

Vous trouverez la liste des pièces justificatives à fournir **obligatoirement** en **page 6**. Ces pièces sont obligatoires. Sans elles, votre demande ne pourra pas être traitée par la commission sociale.

Votre identification, votre budget mensuel et l'objet de votre demande doivent être entièrement remplis. Toutes les pièces justificatives doivent être fournies. **Sinon votre dossier ne pourra pas être examiné par la commission sociale.**

Votre dossier de demande complet doit être remis au secrétariat (en mains propres, par courrier ou par mél.) 8 jours avant la date de la prochaine commission sociale.



IDENTIFICATION**Adhérent :**Nom :Nom de jeune fille :Prénom :Date de naissance :Âge :Situation professionnelle :Téléphone(s) :Adresse mél : Jeune sortant de l'A.S.E. Jeune en contrat Jeune MajeurRéférent A.S.E. : Marié(e) Divorcé(e) En concubinage Veuve(f) Célibataire**> Conjoint, Compagnon :**Nom :Nom de jeune fille :Prénom :Date de naissance :Âge :Situation professionnelle : Adhérent Jeune sortant de l'A.S.E. Jeune en contrat Jeune MajeurRéférent A.S.E. :Adresse :**> Personnes vivant au foyer autre que l'Adhérent et son compagnon :**

Nom Prénom	Enfant	Autre	Âge	Situation

> Si vous avez déposé un dossier auprès de la Commission de Surendettement à la Banque de FranceDate de dépôt :Plan surendettement : Date de début

Date de fin :

Moratoire : Date de début

Date de fin :

VOTRE BUDGET MENSUEL

Vous avez fourni vos relevés de comptes bancaires des **3 derniers mois** :

Maintenant, vous devez remplir votre budget mensuel sur un mois de référence (le mois en cours ou un mois précédent « type »).

RESSOURCES MENSUELLES		CHARGES FIXES MENSUELLES		DETTES	Dates limites de paiement
Salaire de l'adhérent		Loyer (APL en moins)			
Salaires du conjoint		Participation à l'hébergement			
Participation des enfants		Électricité			
Chômage de l'adhérent		Gaz			
Chômage du conjoint		Eau			
I.J. Sécu. Soc. de l'adhérent		Internet			
I.J. Sécu. Soc. du conjoint		Téléphone portable			
Retraite(s) de l'adhérent		Abonnement numérique			
Retraite(s) du conjoint		Garde, Cantine			
Rente		Transport en commun			
Pension alimentaire reçue		Assurances diverses			
Allocation A.S.E.		Impôts sur le revenu			
Bourse d'études		Taxes d'Habitation			
Pension d'invalidité		Taxes Foncière			
A.A.H.		Pension Alimentaire versée			
R.S.A.		Crédits			
CAF Autres (sauf A.P.L.)		Mutuelle			
M.D.P.H.					
Total		Total			

CAUTION

S'il s'agit d'une demande d'aide financière remboursable pour une CAUTION, demander au futur propriétaire/bailleur de compléter le cadre ci-dessous.

Cadre réservé au bailleur	
Coordonnées du bailleur Ou de l'Établissement locatif	
Date d'entrée prévue	
Montant de la caution	
Règlement à l'ordre de	
Adresse du logement	
Date et signature Et/ou cachet	

VOUS AVEZ SOLLICITÉ D'AUTRES AIDES AUPRÈS D'AUTRES ORGANISMES

Quelle aide ?	
Avec quel organisme ?	
Dossier suivi par ?	<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme :
Adresse ?	
Téléphone ?	
La demande est en cours ?	<input type="checkbox"/> OUI
L'aide vous a déjà été versée ?	<input type="checkbox"/> OUI pour une valeur de
L'aide vous a été refusée ?	<input type="checkbox"/> OUI motif connu :

Quelle aide ?	
Avec quel organisme ?	
Dossier suivi par ?	<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme :
Adresse ?	
Téléphone ?	
La demande est en cours ?	<input type="checkbox"/> OUI
L'aide vous a déjà été versée ?	<input type="checkbox"/> OUI pour une valeur de
L'aide vous a été refusée ?	<input type="checkbox"/> OUI motif connu :

VOUS SUIVEZ UNE FORMATION EN AUTO-ÉCOLE ET VOUS SOLLICITEZ L'AIDE AU PERMIS

Nom de l'Auto-Ecole :	
Montant du forfait contractualisé :	
Total de votre participation personnelle :	
Total des aides financières déjà versées :	
Le « Reste à payer » sur la base contractualisée :	
Il s'agit d'une première inscription au permis ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

QUELLE EST VOTRE DEMANDE ?

OBLIGATOIRE : Dites en quoi et comment l'association peut vous aider.

Souhaitez-vous apporter d'autres informations à notre connaissance ?

> **Le montant que vous souhaitez demander :**

Dans le cas d'un prêt :

L'emprunt peut être inférieur à la somme justifiée par le devis.

> Faire le versement à l'ordre de :

> Remboursable en _____ mensualités (36 mois max.) de _____

Vous avez prévu un financement complémentaire (crédit, déplacement, subvention, don...)

Merci de préciser :

Prêt & Caution - Fonctionnement

Un prêt vous engage.

En cas d'accord, nous vous ferons parvenir un contrat de prêt (fait en deux exemplaires) qui inclut un échéancier. Ils seront à signer et à renvoyer à l'association.

À réception de ces deux exemplaires de contrat signés, nous vous adresserons le règlement par chèque ou un bon d'enlèvement selon le prestataire désigné à la demande.

Vous recevrez également un formulaire de demande de virement automatique et le RIB de l'ADEPAPE de l'Oise qui seront à remettre à votre banque afin que celle-ci mette en place les règlements mensuels (les frais de fonctionnement bancaire restent à votre charge). Vous pouvez à tout moment faire un versement supplémentaire, ce qui ne doit en aucun cas bouleverser les versements normalement prévus chaque mois par votre banque. Au terme des remboursements, vous devrez vous assurer des mettre fin aux versements automatiques

J'ai bien lu les règles de fonctionnement.

Fait à _____, le _____

Signature :

PIÈCES À FOURNIR

Pièces à fournir	Pour un prêt	Pour un secours	À vous de cocher
Vos relevés de compte bancaire des 3 derniers mois (mois complet du 1er au 31)	X	X	
Une situation du mois en cours (du 1er à ce jour)	X	X	
Justifier les paiements de factures qui ont été payées, mais qui n'apparaissent pas sur vos relevés de comptes bancaires	X	X	
Une pièce d'identité lisible (et/ou récépissé en cas de renouvellement du titre de séjour)	X	X	
Dernière feuille d'imposition ou de non-imposition	X	X	
Dernière quittance de loyer	X	X	
Les 3 dernières fiches de paies du couple Ou autres justificatifs de ressources (C.A.F., Pôle emploi, M.E.F., Assurance maladie, etc.)	X	X	
Un devis ou toutes pièces justifiant la demande (facture, devis, etc.)	X	X	
4 timbres postaux (Prioritaire / 20g)	X		

Dans le cas d'une demande d'aide au permis

+ Une situation financière établie par l'auto-école justifiant d'une dette inférieure à 500€

Dans le cas d'une mesure Banque de France

+ Copie du plan de surendettement

Attention : Ces documents sont obligatoires. Il en est de même pour ce dossier, chaque information, en particulier les ressources doivent être renseignées et justifiées. Sinon, votre demande ne pourra être instruite par la commission sociale. Le responsable de la commission sociale ne présentera pas votre dossier.